

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'IN GUEZZAM
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
N.I.F: 422024000054138

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCES DES CAPACITES MINIMALES

N ° : 22 /2025

La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'In Guezzam lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences des capacités minimales pour étude de POS du nouveau pôle urbain à la commune d'In Guezzam

Lot N° 04: **Etude de POS N°01**

L'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises satisfaisant l'ensemble des conditions ci-dessous :

➤ **Exigences de qualification**

Bureaux d'études autorisés à participer à cet appel d'offres :

- Qualification dans le domaine de la construction et de l'architecture, attestée par un agrément ou une copie de l'extrait d'inscription au Tableau national des architectes, et les bureaux d'études qui ne s'occupent pas d'un agrément et l'inscription au registre national des architectes doit être accompagnée d'une pièce justificative (registre du commerce).

- Qui a terminé l'étude d'un ou plusieurs outils d'aménagement et urbanisme de plus de 50 hectares (le montant et la superficie sont indiquée dans les attestations de bon exécution), définis dans la loi N° 90-29 du 01/12/1990 contenant d'aménagement et urbanisme, et le décret exécutif N° 91-177 du 28/05/1991 modifiant et complétant la procédure de préparation et de validation ainsi que le contenu de la documentation, certifiée par des entrepreneurs publics

➤ **Conditions d'exclusion**

- Les bureaux d'études qui ne possèdent pas au moins (01 architecte, 01 ingénieur ou master dans le demain urbanisme) sont enquêtés assurés par des intérêts de sécurité sociale * CNAS * (certificat d'affiliation), à condition que ces moyens humains ne soient pas dans l'évaluation technique du candidat.
- Les bureaux d'étude qui offrent une durée d'exécution supérieure à la durée prévue d'administration de 03 mois.

Les Bureaux d'études intéressées par cette appel d'offre doivent se rapprocheront de la Direction pour retirera le cahier de charge, Les offres accompagnées des pièces mentionnées ci-dessous et dénommées cahier des charges, sont déposées à la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilayat d'In Guezzam (service suivi des marchés publics), où se trouve le dossier de candidature (A),l'offre technique (B) et l'offre financière (C) doivent être places dans des enveloppes fermées distinctes. De manière étanche, chacune d'elle s'indique le nom de l'entreprise et la référence de l'appel d'offres et son objet, et elle comporte la mention « candidature dossier" ou "offre technique" ou "offre financière" selon le cas.

Ces enveloppes sont places dans une autre enveloppe **fermée et cachetée**, et la phrase suivante y est inscrite:

A monsieur/ Le Directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la construction

De la wilaya d'In Guezzam

Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimale N ° 22 /2025

Étude de POS du nouveau pôle urbain à la commune d'In Guezzam

Lot N° 04: **Etude de POS N°01**

«À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Les offres accompagnées des pièces suivantes :

- Le dossier de candidature (A)
contient :

- Une declaration de candidature ;
- Une déclaration de probité ;
- les statuts pour les sociétés ;
- délégation de la signature - Le register de commerce
- Liste du materiel est jointe aux justificatifs.
- Attestations administratives de référence.
- Liste du personnel est cachetée et signée et jointe aux pieces justificatives déclaré à la (CNAS).

- L'offre technique (B)
contient :

- Une declaration à souscrire.
- mémoire technique
- justification

- L'offre financier (C)
contient :

- la lettre de soumission ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU);
- le detail quantitatif et estimatif (DQE).

Ces pièces devront être valides.

La durée de préparation des offres est fixés pour **Dix (10) Jours**, à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse nationale ou la presse électronique. Le dépôt des offres est fixé pour le dernier jour de durée de préparation des offres à **(10H00)** matin. L'ouverture des plis sera le même jour à **(10H30)** matin séance publique, et en présence de soumissionnaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prologue jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **90jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.